

Ordre du jour du Conseil communal du 22 février 2016

La séance du Conseil communal débute à 19h30 dans la salle du Conseil, au premier étage de l'Hôtel de ville et est accessible aux personnes à mobilité réduite par ascenseur.

Le Conseil communal se tient en deux temps, une séance publique et une séance secrète à huis clos. Le public peut assister à la séance publique mais ne peut intervenir.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PUBLIQUE

1. Communications.
2. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Kain, rue des Thermes : interdiction de stationnement.
3. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Kain, rue Edmond Courault, 17: organisation du stationnement.
4. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Vaulx : limites d'agglomération.
5. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Rumillies, chaussée de Renaix/sentier n°20: interdiction aux plus de 5T.
6. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Froyennes, chemin Royer et Ramegnies-Chin, rue d'Allain : réglementation de la circulation.
7. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Templeuve, rue Rumez : division axiale de la chaussée.
8. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Kain, rue des Thermes : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
9. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Kain, rue Pierre : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
10. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue du Nord : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
11. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue Jeanne d'Arc: création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
12. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue de la Marnière : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
13. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue du Crampon: création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
14. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, boulevard des Combattants: création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
15. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue Bonnemaison: création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
16. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue des Colibris : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
17. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, chaussée d'Audenarde : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
18. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue Aimable Dutrieux : création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
19. Police de roulage. Règlement complémentaire communal. Tournai, rue du Moulin de Marvis

: création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.

20. Gare de Tournai. Déclaration d'intention en matière de sécurité. Accord de collaboration. Approbation.

21. Portefeuille assurances de la Ville de Tournai. Renouvellement. Convention dans le cadre d'un marché conjoint. Approbation.

22. Avantages sociaux. Convention de partenariat entre la Province de Hainaut et la Ville pour l'accès au mess provincial. Approbation.

23. Enseignement fondamental. Ecole communale de la Justice. Direction (remplacement temporaire). Profil de fonction et appel à candidatures. Approbation.

24. Enseignement fondamental. Ecole du Vieux Chemin d'Ere. Nouvelle dénomination. Approbation.

25. Académie des Beaux-Arts (école supérieure des arts). Amendements au règlement particulier des études. Approbation.

26. Tournai, place Reine Astrid. Occupation par la Ville d'un immeuble appartenant à deux sociétés. Prolongation. Approbation.

27. Vaulx, rue de la Dondaine. Vente de gré à gré sur base d'appel d'offres d'une parcelle communale. Approbation.

28. Tournai Ouest 3. Mise en oeuvre par l'agence intercommunale de développement (IDETA) du projet de zone d'activité économique. Création et modification de voiries communales. Approbation.

29. Marchés publics. Budget ordinaire. Délégation au directeur général adjoint pour les dossiers inférieurs à 2.000,00€ hors TVA. Approbation.

30. Marchés publics. Budget ordinaire. Délégation au collège communal des mode et conditions de passation des marchés. Approbation.

31. Marchés publics. Budget extraordinaire. Délégation au collège communal pour les dossiers inférieurs à 60.000,00€ hors TVA. Approbation.

32. Bâtiment des anciens prêtres. Remplacement urgent de la chaudière à mazout. Article L1222-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Acceptation.

33. Centre de la marionnette. Travaux urgents de toiture. Article L1222-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Acceptation.

34. Service des espaces verts. Démolition de l'ancienne maison communale et de sa grange à Rumillies. Mode et conditions de passation du marché.

35. Service des espaces verts. Acquisition d'un camion benne plateau double. Mode et conditions de passation du marché.

36. Service espaces verts. Acquisition de bacs pour fleurs et plantes destinés à l'embellissement de la Ville, de son coeur historique et touristique. Mode et conditions de passation du marché.

37. Travaux de voirie à la rue Altière (pie) à Maulde et chemin du Neuf Moulin (pie) à Thieulain (voirie limitrophe aux territoires de Tournai et de Leuze-en-Hainaut). Convention. Approbation.

38. Travaux de voirie à la rue Altière (pie) à Maulde et chemin du Neuf Moulin (pie) à Thieulain (voirie limitrophe aux territoires de Tournai et de Leuze-en-Hainaut). Mode et conditions de passation du marché.

39. Travaux (2016) d'accotements et de filets d'eau : rue Crombrie (pie) à Mont-Saint-Aubert, rue de la Rosière (pie) à Béclers et rue Le Bas (pie) à Thimougies . Mode et conditions de passation du marché.

40. Piscine de l'Orient. Cafétéria et locaux administratifs. Installation d'un système de

climatisation. Mode et conditions de passation du marché.

41. Site de l'Orient. Acquisition de bateaux à pédalier. Mode et conditions de passation du marché.

42. Service signalisation. Marquage routier au sol. Fourniture et pose de peinture. Mode et conditions de passation du marché.

43. Service signalisation. Acquisition d'un traceur destiné au marquage routier. Mode et conditions de passation du marché.

44. Service des bus. Acquisition d'un minibus scolaire et contrat d'entretien. Mode et conditions de passation du marché.

45. Ecoles communales de Gaurain, de Vezon, du Nord et d'Havennes. Remplacement de menuiseries extérieures. Mode et conditions de passation du marché

46. Ecole les Apicoliers 2 à Kain. Travaux de réfection de la cour de récréation. Mode et conditions de passation du marché.

47. Tournai, place Clovis. Monument Gabrielle Petit. Acquisition d'un totem. Article 1222-3 du code de la démocratie locale et de la décentralisation. Acceptation.

48. Mont-Saint-Aubert. Relais des artistes. Remplacement des menuiseries extérieures. Mode et conditions de passation du marché.

49. Service menuiserie. Acquisition d'outillage. Mode et conditions de passation du marché.

50. Maulde. Centre culturel. Acquisition de matériel pour manifestations et festivités (tables et chaises). Mode et conditions de passation du marché.

51. Maison de la culture. Acquisition de matériel de sonorisation. Mode et conditions de passation du marché.

52. Cimetières. Acquisition de groupes électrogènes. Mode et conditions de passation du marché.

53. Service informatique. Logiciel de gestion des services techniques ATAL. Annexe à la convention cadre. Modification. Approbation.

54. Bibliothèque. Restauration d'un manuscrit médiéval du XIIIème siècle. Mode et conditions de passation du marché.

55. Bibliothèque. Partenariat avec l'ASBL maison de la culture. Promotion pour la fréquentation simultanée des deux institutions. Avantages octroyés aux adhérents. Approbation.

56. Fabrique d'église Saint-Amand à Allain. Compte 2015. Approbation.

57. Finances communales. Immeuble classé (7, rue de l'Hôpital Notre-Dame à Tournai). Travaux de restauration. Participation financière. Approbation.

58. Finances communales. Crématations. Médecins assermentés. Honoraires 2016. Approbation.

59. Questions.